

**OFFICE DE TOURISME  
DU PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Du 9 septembre 2009

***COMPTE RENDU***

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROBIN Philippe, M BUREAU Pierre, Mme BURGAIN Véronique, M. RAUTUREAU Sébastien, Mme VIOLLEAU Colette, M. GINGREAU François, M. ROUGER Jany, M. GOBIN Yves, M. GANNE Serge, M. GOBIN Louis Marie, Mme MATHE Amélie

### **ETAIENT EXCUSES :**

Mme VERGNEAU Christine, Mme MENARD Chantal, M. GUILLERMIC André, M GONNORD Pierre,

**VOTANTS** : 11 sur 15

M. ROBIN ouvre la séance à 19h.

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 30 juin 2009 est approuvé à l'unanimité. Un secrétaire de séance est nommé. Il s'agit de M. Yves GOBIN.

## **I- ACTIONS**

Un rapide tour de table permet de dresser un premier bilan de la saison estivale, meilleure que 2008 pour les sites touristiques, malgré un recul en août.

Les visites estivales de l'Office de Tourisme ont connu un véritable succès (entre 30 et 150 personnes à chaque fois) et seront reconduites pour l'année prochaine.

Philippe ROBIN propose d'améliorer la communication entre l'Office de Tourisme du Pays du Bocage Bressuirais et les élus du Pays en organisant les conseils d'administration dans les communes, avec un temps de rencontre et d'échange avec le maire et ses adjoints avant la réunion.

Le Conseil d'Administration valide cette proposition.

### **1. BILAN DE L'EQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME ET PROPOSITION DE REORGANISATION DE L'EQUIPE**

Laurence SERIER, en poste depuis 3 mois, présente un état des lieux administratif et humain de l'équipe (temps de travail, salaire et missions, place dans la structure, motivation...) et propose une réorganisation de l'équipe :

- Implication de chacun dans les objectifs de l'Office de Tourisme
- Redistribution des missions
- Travail de fond sur la mission Accueil

Un plan de travail sur l'année est en cours d'élaboration, afin de planifier les actions, d'avoir une vision à moyen terme et de présenter l'ensemble des champs d'action de l'Office de Tourisme, tant aux salariés qu'au Pays du Bocage Bressuirais et aux partenaires touristiques.

Réflexion à conduire entre le Bocage et le Thouarsais autour du programme Leader sur le thème de l'accessibilité et de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.

### **2. MISE EN PLACE DE CIRCUITS DECOUVERTE DANS LES VILLES DU PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS**

#### *a/ Mauléon*

La nouvelle version du circuit découverte de Mauléon, incluant le quartier Saint-Jouin, est sortie cet été. La mairie de Mauléon a pris à sa charge la facture d'impression et propose de participer financièrement au règlement de la facture de la société Apparence.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'acquitter la facture de conception du livret de Mauléon.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- De prendre à sa charge financière la facture d'Apparence
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un titre exécutoire pour percevoir la participation de la mairie de Mauléon à la création du livret Fil Vert.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- D'émettre un titre exécutoire d'un montant de 1 200 € adressé à la mairie de Mauléon
- De percevoir la participation de Mauléon
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

#### b/ Convention avec les mairies

Un projet de convention de partenariat avec les mairies du Pays est présenté au Conseil d'Administration. Il s'agit de définir le rôle et les engagements (notamment financiers) des deux parties, à savoir l'office de tourisme du Pays du Bocage Bressuirais et la commune concernée lors de la création ou de l'actualisation d'un circuit découverte.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- De valider les termes de la convention
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

#### c/ Nueil-Les-Aubiers

Il est proposé au Conseil d'Administration de lancer la création d'un nouveau circuit découverte sur la commune de Nueil-Les-Aubiers, sous l'égide de la commission Etude de Projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- De créer un circuit découverte Fil Vert sur la commune de Nueil-Les-Aubiers
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

### **3. CREATION POSTE DE COMMERCIAL**

Il est proposé au Conseil d'Administration la création d'un poste de chargé de produit tourisme sur le grade d'Attaché Territorial, poste de catégorie A.

Ce poste serait créé pour une durée d'un an, à plein temps.

Les missions associées à ce poste sont :

- La création de produits touristiques sur catalogue ou à la demande
- L'établissement de devis et la négociation de contrats avec les différents prestataires de service
- La rédaction des programmes et l'élaboration de la brochure
- L'exploitation commerciale des produits
- La prospection et la promotion commerciale.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide, sous réserve de faisabilité financière :

- De créer le poste de catégorie A chargé de produit tourisme
- D'autoriser Monsieur le Président, à signer et à adresser la déclaration de création de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres et à mettre en œuvre la délibération.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

### **4. LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME A BRESSUIRE ET MAULEON**

Trois plans d'agrandissement du local de Bressuire sont présentés au Conseil d'Administration.

La solution n°2 semble offrir la meilleure réponse aux besoins actuels, à savoir, agrandissement de l'espace d'accueil, création d'un lieu de stockage de la documentation, aménagement de bureaux et d'une salle de réunion. L'agrandissement serait traité de façon moderne, avec des matériaux respectueux de l'environnement, probablement du bois.

Le projet doit être validé par le Conseil Municipal de la ville de Bressuire, propriétaire des lieux et maître d'ouvrage des travaux.

L'antenne de Mauléon nécessiterait également quelques travaux, à soumettre à la mairie de Mauléon, propriétaire des lieux :

- Travaux dans les toilettes et le local de stockage de la documentation
- Réchauffer le local d'accueil par 2 murs peints dans des tons chauds

Un réaménagement de l'espace serait ensuite organisé par l'équipe d'accueil.

## **5. FOIRE EXPOSITION DE BRESSUIRE ET SALONS 2010**

Deux types de salons sont à différencier : les salons touristiques et les événements locaux.

Pour les salons touristiques, il est intéressant et plus porteur d'avoir un stand présentant le Pays du Bocage Bressuirais et animé par les prestataires touristiques :

- Salon de Nantes, 22-24 janvier 2010
- Salon de Cholet, 30-31 janvier 2010
- Salon de Rennes, 5-7 février 2010

Pour les événements locaux, c'est à l'Office de Tourisme et à son personnel d'accueil d'être présent :

- les Conviviales d'automne, 17-18 octobre 2009
- Highlands Games, 12-13 juin 2010

Notre présence aux salons 2010 sera validée lors de la prochaine réunion, après étude budgétaire et consultation du Comité Départemental du Tourisme 79.

## **6. ASSOCIATION DE PRESTATAIRES ANGLAIS**

Présentation du projet de création d'une association regroupant les hébergeurs et acteurs touristiques anglais du Pays du Bocage Bressuirais.

# **II- ASPECT ADMINISTRATIFS**

## **1. DELEGATION DE SIGNATURE EN CAS D'ABSENCE DU PRESIDENT**

Il est proposé au Conseil d'Administration de prendre un arrêté pour créer une délégation de signature en cas d'absence du président, pour tout document relatif à la gestion budgétaire et financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- De prendre un arrêté de délégation de signature en faveur du vice-président Yves GOBIN
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

## **2. FIXATION DES PRIX DE VENTE DES PRODUITS DIVERS ENCAISSES PAR LA REGIE DE RECETTE**

Il est proposé au Conseil d'Administration de fixer le prix de vente des produits suivants :

- Livrets de circuits découverte : 1 € l'unité

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- D'adopter le prix de vente des produits cités plus haut en régie de recette
- D'autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

### **3. BUDGET 2010**

Une ébauche du budget 2010 sera élaborée par le Président, le vice-président et la directrice, avant présentation au Conseil d'Administration.

### **4. POINT SUR LE SITE INTERNET VERSION 2.0**

La commission communication travaille actuellement sur la nouvelle version du site Internet. Aximédia doit présenter plusieurs propositions et un calendrier de réalisation.

### **5. QUESTIONS DIVERSES**

- Agenda :

- Le prochain CA aura lieu mardi 20 octobre 2009 à 19h ; le lieu est à définir.
- Un Conseil d'Orientation se tiendra mardi 27 octobre 2009 de 15h à 17h au Pays du Bocage Bressuirais à la Maison de l'Emploi à Bressuire.
  
- La Signature Officielle de la Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme du Choletais se déroulera en deux temps :
  - Vendredi 25 septembre 2009 à 17h45 à l'Office de Tourisme du Choletais
  - Mardi 27 octobre 2009 à 17h au Pays du Bocage Bressuirais.